



C.D. STATUT DE L'ARBITRAGE ET MUTATIONS D ARBITRES

PROCES-VERBAL N°1

Page 1 sur 2

Réunion du 11 août 2026

Etude des dossiers de mutations arbitres

Toutes les décisions publiées dans ce procès-verbal tiennent lieu de **NOTIFICATION OFFICIELLE aux CLUBS et aux ARBITRES.**

Toutes les décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel du District de Charente Maritime, dans les conditions de délais (7 jours à partir de la parution du procès-verbal).

Les droits d'exams en appel seront prélevés. (150 €)

Président : M. DECHAUX Jean-François

Membres présents : Mrs BALAGEAS Bernard, BOISSINOT Paul, COPERTINO Nicolas.

Membres excusés : M. MARCHAL Sylvain.

Absent : M. DROINEAU Julien.

Dossier BERNARD Steven (2546406931) : Demande d'année sabbatique : **ACCORDÉE** (sous réserve que le dossier arbitral soit complet).

Instruction du dossier : 50 euros seront débités au club de CAP AUNIS (549380).

Dossier BOTTINI Richard (1711349707) :

Démision du club de l'US SAUJON (507070) : **ACCORDÉE.**

Le club de rattachement AS COZES devra s'acquitter de la somme de 1000 euros (500 euros à US SAUJON et 500 euros au district). Droit à changement de club (formé au club sauf changement de résidence + 50 kms). Ref tarif district 2026/2027.

Instruction du dossier : 50 euros seront débités au club de rattachement.

Dossier GAUTIER Yamin (2320511083) : Demande de rattachement au club de l'US MARENNE (512082) : **ACCORDÉE.** Mise en inactivité du club de MEURSAC (518559).

Instruction du dossier : 50 euros seront débités au club de l'US MARENNE.



C.D. STATUT DE L'ARBITRAGE ET MUTATIONS D ARBITRES

PROCES-VERBAL N°1

Page 2 sur 2

Dossier GUILLEMET Keiron (2547056598) : Démission du club de FC SUD 17 (560816) : **ACCORDÉE.**

Demande de rattachement au club de OZILLAC (565397) en attente. Le club de OZILLAC devra s'acquitter de la somme de 1000 euros (500 euros à FC SUD 17 et 500 euros au district). Droit à changement de club (formé au club sauf changement de résidence + 50 kms). Ref tarif district 2026/2027.

Instruction du dossier : 50 euros seront débités au Club de rattachement.

Dossier MARILLEAU Geoffrey (2548248732) : Démission du club de BOISSEUIL (529691) : **ACCORDÉE ART 33c.**

Demande de rattachement au club de ASNIÈRE LA GIRAUD (564573) : **ACCORDÉE**

Instruction du dossier : 50 euros seront débités au club de ASNIÈRE LA GIRAUD.

Dossier OUVRARD Yanis (2546909225) : Démission du club se ST GENIS DE SAINTONGE (525570) : **ACCORDÉE.** Le club de rattachement devra s'acquitter de la somme 450euros (frais FIA) au bénéfice du club de SAINT GENIS DE SAINTONGE.

Instruction du dossier : 50 euros seront débités au club de rattachement.

Le Président

Jean François DECHAUX

Le secrétaire

Bernard BALAGEAS